FRC 4° f 30805

30805

Case
4°
FRC
27205

RECUEIL des Lettres écrites à MM. les Officiers municipaux de Montauban, par M. Guignard.

M. le Rapporteur, à l'Assemblée Nationale, de l'affaire de Montauban, a énoncé que le Secrétaire d'État dans le Département duquel est cette ville, avoit écrit une Lettre d'approbation à la Municipalité de Montauban: & sur ce qu'on lui a demandé quel est le Secrétaire d'État, il a nommé M. de Saint-Priest.

LE ROI a daigné permettre à M. Guignard-Saint-Priest, de rendre ces Lettres publiques.

COPIE de Lettres écrites à MM. les Officiers Municipaux de Montauban, par M. Guignard.

19 Avril 1790.

JE vous envoie, MM. une Proclamation du Roi, sur le Décret rendu par l'Assemblée Nationale, au sujet de la Lettre circulaire écrite par la Garde nationale de votre ville. Vous voudrez bien m'en accuser la réception, & vous y conformer exactement.

THE NEWBERRY LIBRARY

18 Mai 1790.

J'AI été informé, MM. par M. l'Intendant, de l'événement fâcheux arrivé à Montauban le 10 de ce mois; il en a été fait rapport hier à l'Assemblée Nationale, & elle a rendu à ce sujet un Décret dont le Roi a sur le champ ordonné l'exécution, par une Proclamation que j'envoie à M. l'Intendant, en le chargeant de vous la remettre. L'intention de Sa Majesté est que vous la fassiez publier & afficher sans délai, & que vous preniez toutes les mesures qui sont à votre disposition pour en assurer l'exécution.

Je ne puis que vous recommander instamment de pacifier, autant qu'il dépendra de vous, l'esprit de division qui s'est manifesté dans votre ville. L'augmentation de Compagnies de Gardes nationales étoit contraire aux Décrets sanctionnés; il suffisoit de recevoir dans les anciennes Compagnies les citoyens qui vouloient se faire inscrire.

---

20 Mai 1790.

J'AI reçu, MM. la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 13 de ce mois, ainsi que votre Proclamation imprimée & le procès-verbal qui y étoit joint.

J'en ai fait la lecture au Roi dans son Conseil; Sa Majesté y a vu avec plaisir que vous aviez fait des progrès vers le retour de la tranquillité dans votre ville; mais comme les causes qui avoient suscité le trouble, existent encore, le Roi envoie ordre à M. de Verteuil, Lieutenant général de ses armées, de se rendre à Montauban pour y maintenir la paix publique par sa

préſence & le ſecours des Troupes réglées à ſes ordres. Le Roi laiſſe à la diſpoſition de cet Officier général, le détachement de Troupes Bordeloiſes qui doit être arrivé à Moyſſac, & dont j'eſpère qu'il n'aura aucun uſage à faire.

La compoſition de la Milice nationale de votre ville, MM. étant la ſource de ſes diſſentions, je vous exhorte à concerter une organiſation en conformité des Décrets de l'Aſſemblée Nationale, qui ſatisfaſſe vos concitoyens, & que je puiſſe mettre ſous les yeux de Sa Majeſté.

---

22 Mai 1790.

J'AI l'honneur de vous prévenir, MM. que d'après les meſures dont je vous ai fait part dans ma précédente, relativement au choix qu'a fait Sa Majeſté, de M. le baron de Verteuil, pour commander à Montauban, Elle vient de lui envoyer M. Dumas, pour ſervir comme Maréchal-des-logis de l'armée ſous ſes ordres, ou pour remplir telle autre commiſſion qui ſera jugée néceſſaire. Comme cet Officier pourroit arriver à Montauban avant M. de Verteuil, j'ai cru convenable de vous l'annoncer, afin qu'il puiſſe l'employer tout de ſuite au bien du ſervice du Roi, & que vous lui accordiez la confiance qu'il mérite. Je ſuis perſuadé que vous vous prévaudrez des notions qu'il eſt fort en état de vous donner ſur les intentions du Roi & de l'Aſſemblée Nationale, & qu'il contribuera s'il en eſt encore beſoin, au rétabliſſement du calme & de la tranquillité dans votre ville.

Du 27 Mai 1790.

J'AI reçu, MM. les Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, les 19 & 23 de ce mois, & les copies de votre adreſſe à l'Aſſemblée Nationale, & des autres pièces que vous y avez jointes.

Vous avez vu par ma lettre du 20, les meſures que le Roi a priſes pour rétablir la tranquillité à Montauban, & prévenir des troubles ultérieurs. J'ai lieu d'eſpérer qu'elles auront tout le ſuccès que Sa Majeſté en attendoit.

L'arrivée de M. le comte d'Eſparbés a déjà calmé en partie vos inquiétudes, & la miſſion particulière de M. de Verteuil, doit achever de les diſſiper.

Au ſurplus, Sa Majeſté compte que vous ne négligerez de votre part aucun moyen propre à concilier les eſprits & à les diſpoſer à la paix.

Du 29 Mai 1790.

QUOIQUE je n'aye rien, MM. à ajouter à la réponſe que je vous ai faite le 27 de ce mois, je n'ai cependant pas voulu laiſſer partir votre Courrier, ſans vous faire part du déſir qu'a le Roi d'apprendre que le calme eſt entièrement rétabli dans votre ville.

J'ai mis ſous les yeux de Sa Majeſté la réponſe que la Municipalité de Bordeaux a faite à votre Députation. Je ſuis perſuadé que cette démarche de votre part n'étoit pas néceſſaire.

Le bon effet qu'a produit la préſence de M. le comte d'Eſparbés à Montauban, ne peut qu'être augmenté par

l'arrivée de M. Dumas, & ſucceſſivement de M. de Verteuil, & j'eſpère que les choſes tourneront de manière que ce dernier Officier général aura permis immédiatement au détachement de la Garde nationale Bordeloiſe, de rentrer à Bordeaux. C'eſt à cette dernière meſure que tient eſſentiellement le retour de la tranquillité, & j'eſpère que vous pourrez bientôt m'en annoncer le ſuccès.

Je ne puis au ſurplus que vous réitérer la recommandation que je vous ai déjà faite de mettre en œuvre tous les moyens qui dépendront de vous pour ramener les eſprits à l'union qui fait l'objet des déſirs de Sa Majeſté.

Du 11 Juin 1790.

J'ai reçu, MM. la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 29 du mois dernier, pour m'annoncer le retour de la tranquillité dans votre ville. J'en avois déja été inſtruit par M. Dumas, & le Roi, à qui j'en ai rendu compte ſur le champ, a vu avec beaucoup de ſatisfaction le ſuccès des meſures que Sa Majeſté avoit priſes pour le rétabliſſenment de la paix parmi vos concitoyens. Je ne ſaurois trop vous exhorter à éloigner avec le plus grand ſoin tout ce qui pourroit encore la troubler.

Du 19 Juin 1790.

J'ai reçu, MM. avec la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 9 de ce mois, la copie de l'acte ſigné par un grand nombre de citoyens de votre Ville. Je l'ai miſe ſous les yeux du Roi, & Sa Majeſté a vu avec une véritable ſatisfaction ce gage de leur union.

Du 25 Juin 1790.

J'ai reçu, MM. avec la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 16 de ce mois, les exemplaires de la Proclamation que vous avez fait publier, pour le maintien du bon ordre & la conservation des récoltes. Je vous suis obligé de votre attention.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.
M. DCC. XC.